Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds d'actions européennes AGF

31 mars 2025

Placements | AGF

Fonds d'actions européennes AGF

31 MARS 2025

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 31 mars 2025, le rendement des parts de série S du Fonds d'actions européennes AGF (le « Fonds ») s'est établi à 11,3 % (après déduction des charges), tandis que l'indice MSCI Europe a affiché un résultat de 6,3 %. Contrairement à l'indice de référence, le Fonds pourrait devoir ajuster l'évaluation des actions hors Amérique du Nord qu'il détient, conformément à ses politiques d'évaluation. L'ajustement de la juste valeur peut avoir une incidence positive ou négative sur son rendement.

Le Fonds a mieux fait que l'indice MSCI Europe en raison de sa sélection des titres. La sélection des titres et la sous-pondération des soins de santé et de la consommation discrétionnaire ont contribué le plus au rendement. La sélection des titres dans le secteur de l'industrie a aussi été bénéfique. Du point de vue sectoriel, aucun placement n'a nui à la performance.

Du point de vue géographique, la France est le pays qui a soutenu le plus le rendement, suivie de l'Irlande et du Danemark. À l'inverse, le Royaume-Uni a été le principal frein à la performance, suivi par l'Allemagne et l'Espagne.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 5 M$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 1 M$ au cours de la période précédente. Un rééquilibrage réalisé par des programmes de fonds de fonds s'est traduit par des souscriptions nettes totalisant environ 1 M$ dans le Fonds. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats et des souscriptions n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Événements récents

Le marché européen a affiché un rendement positif et a mieux fait que le marché américain et les marchés mondiaux au cours de la période. Les bénéfices élevés des sociétés, les changements de politiques et les écarts de valorisation ont favorisé le rendement au cours de la période. Les taux d'intérêt ont continué de reculer en Europe, ce qui a amélioré les perspectives des économies de cette région. Plusieurs enjeux politiques internes européens, qui ont dominé les manchettes, ont aussi été résolus au cours de la période.

La croissance économique de la zone euro au cours du dernier trimestre de 2024 a été l'une des plus élevées en deux ans grâce à l'augmentation de la consommation des ménages et des dépenses gouvernementales, lesquelles ont été stimulées par la diminution des coûts d'emprunt et de l'inflation. La Banque centrale européenne (BCE) a vigoureusement assoupli son taux directeur de refinancement, même si l'inflation a augmenté au cours de la période, passant de 2,0 % en octobre 2024 à 2,3 % en février 2025. La BCE est restée optimiste quant à sa décision de réduire les taux d'intérêt, citant la baisse des prix de l'énergie, l'appréciation de l'euro et l'amélioration des perspectives pour 2025 comme étant les principales raisons pour lesquelles elle a annoncé ses mesures de relance. L'indice des directeurs d'achats (PMI) du secteur manufacturier de la zone euro a grimpé à 48,7 en mars, son niveau le plus élevé depuis 26 mois, grâce à une première augmentation de la production en deux ans et à un ralentissement des suppressions d'emplois. Le secteur des services a poursuivi son expansion, l'indice HCOB Eurozone Services PMI ayant atteint 50,4 en mars. Toutefois, cette augmentation a été la plus faible en deux ans en raison d'une baisse des nouvelles commandes, malgré une réduction de la pression sur les salaires dans le secteur des services. L'indice PMI est un indicateur de la tendance économique globale prévalant dans les secteurs manufacturier et des services. Pour cet indice, une valeur supérieure à 50,0 indique une croissance généralisée, alors qu'une valeur inférieure à 50,0 indique une contraction. La résurgence du conflit entre Israël et le Hamas a miné la confiance des investisseurs, mais les marchés sont demeurés de plus en plus optimistes quant à la fin possible de la guerre en Ukraine.

L'Union européenne (UE) a retrouvé une certaine stabilité politique, car plusieurs situations problématiques de l'année précédente ont été résolues en 2025. En France, les partis politiques ont mis fin à la crise budgétaire malgré un parlement fragmenté. En Allemagne, les partis centristes ont conservé le contrôle et ont réalisé qu'ils ne pouvaient plus continuer à restreindre les investissements gouvernementaux. Le « frein à l'endettement » a donc été modifié, permettant la mise en place d'un programme d'investissement totalisant 900 milliards d'euros au cours des 10 prochaines années. Le président américain Donald Trump a mis de l'avant la stratégie « l'Amérique d'abord » (America First) et a accordé la priorité aux tarifs douaniers plutôt qu'à la bonne entente avec les autres pays, ce qui a soulevé des doutes quant à l'intention des États-Unis de respecter ses engagements en matière de sécurité à l'égard de l'Europe. Cette conjoncture a poussé les pays de l'UE à annoncer de nouveaux investissements dans leurs infrastructures liées à la sécurité. Alors que l'UE cherche à combler l'écart de productivité existant entre les États-Unis et l'Europe, les nations européennes ont collectivement annoncé diverses mesures pour stimuler la croissance économique et la productivité dans le but de rendre l'Europe plus forte et autonome.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers intermédiaires ou annuels sur demande en téléphonant au 1 800 267-7630, en nous écrivant à Placements AGF Inc., a/s du Service à la clientèle, CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

Fonds d'actions européennes AGF

31 MARS 2025

Les actions européennes ont moins bien fait que les actions américaines au cours du premier semestre de la période. Toutefois, l'affaiblissement de l'exceptionnalisme américain à la suite de la victoire de Trump et la performance des « Sept Magnifiques » ont accru la divergence entre les économies de l'Europe et des États-Unis. Les actions cycliques européennes ont grimpé au début de l'année, les investisseurs s'attendant à une amélioration de leur performance économique. Les actions du secteur de la défense sont celles ayant le plus profité de la hausse prévue des dépenses en défense. La brève chute du secteur des technologies américain, en raison de la mise au point d'intelligences artificielles alternatives à faible coût en Chine et des corrections du marché américain en cours, a poussé les investisseurs européens à réaffecter les fonds investis dans les marchés américains vers les actions européennes, qui ont des valorisations plus intéressantes.

Les craintes de stagflation ont refait surface, sous l'effet des tarifs douaniers du président Trump ainsi que de l'inflation persistante et du ralentissement de l'économie américaine. Les investisseurs délaissent de plus en plus les actions à valorisation élevée au profit des secteurs défensifs à faible valorisation. La prépondérance des actions de valeur en Europe offre une alternative intéressante dans ces secteurs.

La solide reprise des actions européennes au début de l'année leur est de bon augure pour le reste de 2025. Le gestionnaire de portefeuille estime que les marchés européens pourraient continuer de progresser et d'obtenir une croissance des bénéfices plus élevée que celle des marchés américains. Ces facteurs, conjugués à la baisse des taux d'intérêt qui pourrait stimuler la performance économique, sont positifs pour les actions européennes. Le raffermissement de l'euro a donné un élan supplémentaire aux marchés des actions européens. Les marchés européens pourraient toutefois avoir de la difficulté à composer avec la menace de tarifs douaniers des États-Unis dans un contexte d'augmentation des dépenses gouvernementales à moyen terme.

Le gestionnaire de portefeuille continue de privilégier les titres qui se négocient à un cours inférieur à leur juste valeur, tout en gérant les risques rigoureusement. À l'heure actuelle, les valorisations européennes restent à des niveaux relativement intéressants. Les perspectives d'amélioration des bénéfices à moyen terme continuent de rendre les placements attrayants dans la région. La durabilité de la croissance des marchés européens dépendra de la capacité des décideurs politiques à gérer les mesures de relance budgétaire, la déréglementation et les aspects géopolitiques pour contrebalancer les effets néfastes d'un ralentissement économique mondial.

Bien que l'Europe traverse une période d'instabilité, le gestionnaire de portefeuille estime que ce sont les facteurs fondamentaux, comme la croissance économique, la croissance des bénéfices, les valorisations et les dividendes, qui permettent aux marchés des actions de maintenir leur lancée. Bien que les marchés risquent de demeurer volatils à court terme, les moteurs de performance à long terme restent en place.

Opérations avec des parties liées

Placements AGF Inc. (« PAGF ») est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Le Fonds a également conclu un contrat de conseils en placement avec PAGF et AGF International Advisors Company Limited (« AGF International »). AGF International agit en tant que conseiller en placement du Fonds. Aux termes du contrat de gestion et du contrat de conseils en placement, le Fonds paie des frais de gestion et de conseil, qui sont calculés selon la valeur liquidative de ses parts de série S. Le Fonds a payé des frais de gestion et de conseil d'environ 282 000 $ pendant le semestre clos le 31 mars 2025.

PAGF et AGF International sont respectivement des filiales en propriété exclusive indirecte et directe de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et

les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'éclosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 31 mars 2025 et des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Parts de série S – actif net par part[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025 ($)	30 sept. 2024 ($)	30 sept. 2023 ($)	30 sept. 2022 ($)	30 sept. 2021 ($)	30 sept. 2020 ($)
Actif net à l'ouverture de la période[1)]	**14,54**	**11,85**	**8,85**	**10,88**	**8,52**	**9,59**
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,20	0,58	0,43	0,45	0,36	0,30
Total des charges	(0,08)	(0,15)	(0,12)	(0,12)	(0,12)	(0,09)
Gains (pertes) réalisés	0,90	1,09	0,68	(0,01)	0,37	0,07
Gains (pertes) latents	0,59	1,61	2,81	(1,94)	2,11	(0,95)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités[2)]	**1,61**	**3,13**	**3,80**	**(1,62)**	**2,72**	**(0,67)**
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	(0,44)	(0,39)	(0,32)	(0,34)	(0,22)	(0,37)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales[3)]	**(0,44)**	**(0,39)**	**(0,32)**	**(0,34)**	**(0,22)**	**(0,37)**
Actif net à la clôture de la période[4)]	**15,67**	**14,54**	**11,85**	**8,85**	**10,88**	**8,52**

Parts de série S – ratios et données supplémentaires[1)]

Pour les périodes closes les	31 mars 2025	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de $)	55 331	56 223	53 034	54 156	64 806	59 859
Nombre de parts en circulation (en milliers)	3 530	3 867	4 476	6 121	5 957	7 022
Ratio des frais de gestion[5)]	0,68 %	0,66 %	0,57 %	0,57 %	0,57 %	0,57 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions[6)]	1,06 %	1,33 %	1,32 %	1,30 %	1,30 %	1,31 %
Ratio des frais d'opérations[7)]	0,17 %	0,11 %	0,14 %	0,10 %	0,11 %	0,14 %
Taux de rotation du portefeuille[8)]	8,54 %	14,43 %	11,27 %	17,34 %	10,64 %	20,52 %
Valeur liquidative par part	15,67	14,54	11,85	8,85	10,88	8,52

Notes explicatives

1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).

   b) Les activités des parts de série S du Fonds ont commencé en janvier 2015, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres de cette série.

2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.

3) Les distributions sont versées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds. Le calcul des distributions par part ne prend pas en compte les distributions sur frais de gestion, le cas échéant (voir la note 5 ci-après). La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.

4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

5) Le ratio des frais de gestion (RFG) d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette série (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part attribuée à cette série du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période.

6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

   Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulatif des achats ou le produit cumulatif des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. Pour ses services de conseils en placement et de gestion, PAGF reçoit des honoraires de gestion et de conseil mensuels, calculés selon la valeur liquidative des parts de série S du Fonds. PAGF utilise ces frais de gestion et de conseil pour payer les conseils en placement et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

		En pourcentage des frais de gestion et de conseils en placement	
	Taux annuel	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Parts de série S	1,00 %	–	100,00 %

Rendement passé*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente la performance annuelle du Fonds pour chacun des dix derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2024 (et le rendement intermédiaire pour le semestre clos le 31 mars 2025), le cas échéant, et l'évolution de la performance du Fonds au fil des ans. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cette période.

Parts de série S

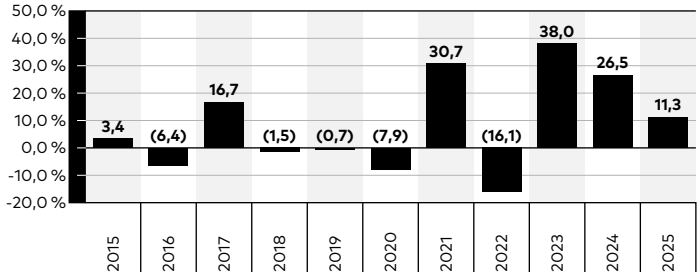

Le rendement pour 2015 correspond aux résultats de la période comprise entre le 15 janvier 2015 et le 30 septembre 2015.

Aperçu du portefeuille

Au 31 mars 2025

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 30 juin 2025.

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
France	24,0
Royaume-Uni	18,3
Suisse	12,7
Allemagne	12,6
Irlande	9,4
Italie	6,7
Pays-Bas	5,8
Espagne	3,6
Luxembourg	3,5
Danemark	1,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres actifs (passifs) nets	1,9

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

Fonds d'actions européennes AGF

31 MARS 2025

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Produits financiers	23,7
Industrie	15,1
Soins de santé	11,6
Produits de première nécessité	10,0
Matériaux	10,0
Services collectifs	7,6
Consommation discrétionnaire	7,1
Énergie	6,3
Technologies de l'information	6,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres actifs (passifs) nets	1,9

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions internationales	97,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5
Autres actifs (passifs) nets	1,9

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
BNP Paribas SA	4,8
Nestlé SA	4,7
Bank of Ireland Group PLC	4,5
Compagnie de Saint-Gobain SA	4,4
Siemens AG	4,3
Intesa Sanpaolo SpA	4,1
ING Groep NV	4,0
Novartis AG	4,0
Shell PLC	3,7
ArcelorMittal SA	3,4
Dalata Hotel Group PLC	3,4
AXA SA	3,3
Roche Holding AG	2,9
Danone SA	2,8
Enel SpA	2,6
Iberdrola SA	2,5
Veolia Environnement SA	2,4
Rio Tinto PLC	2,4
Smith & Nephew PLC	2,2
TotalEnergies SE	2,1
SAP SE	2,1
ASML Holding NV	1,8
CRH PLC	1,7
Sanofi	1,6
Infineon Technologies AG	1,5
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	**55 331 $**

Autres renseignements importants

Le 30 avril 2025, le niveau de risque du Fonds est passé de « moyen à élevé » à « moyen ». Aucune modification importante n'a été apportée à l'objectif et aux stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.
CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 800 267-7630
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.